

Coup de pression et incendies : l'ombre du système Dassault derrière la guerre des marchés publics dans l'Essonne

On lui a brûlé ses camions bennes à plusieurs reprises et il a eu droit à une visite musclée dans ses bureaux. Un chef d'entreprise témoigne à partir de ce jeudi à la cour d'appel de Paris, où comparaissent trois hommes tous plus ou moins liés à une société concurrente.



Wissous, mars 2017. Sept camions-bennes de la société Europe Service Déchets avaient été incendiés et 44 autres dégradés. Deux semaines plus tôt, le président de la holding subissait un coup de pression dans ses bureaux. LP/S.M.

Par Denis Courtine et Sébastien Morelli

Le 20 janvier 2021 à 15h11

« Tu vas arrêter de foutre le bordel ». Ce 6 mars 2017 dans son bureau d'Evry (Essonne), Philippe Sorel, le président de la holding Europe Service Groupe (ESG), ne se sent pas très bien. Face à lui, trois des dirigeants de LG Environnement, un de ses concurrents dans le secteur des déchets, lui adressent un message assez clair. Les référés au tribunal pour dénoncer les conditions d'attribution des marchés publics dans l'Essonne, c'est fini.

Le chef d'entreprise tente bien d'expliquer les subtilités des recours administratifs. Mais ses interlocuteurs, qui sont un peu entrés de force dans le bureau, ne veulent rien entendre. Avec sa capuche sur la tête, Nicolas R., alias « Block », officiellement « responsable d'exploitation », reste plutôt discret. Makan S, « responsable qualité », a beau impressionner avec sa carrure de colosse, il a une très vague idée de la raison de sa présence ici. « Je suis pas très paperasse », conviendra pudiquement « Maka » devant les enquêteurs.

Le patron de la holding parvient plus ou moins à se faire comprendre du troisième homme, Mahmoud M, dit « Heykel », le seul à ne pas avoir de casier judiciaire. Il lui explique que non, il ne cédera pas à ce coup de pression. Deux semaines plus tard, un incendie criminel éclate dans l'une de ses filiales, Europe Service Déchets (ESD) à Wissous (Essonne). Une partie de ses camions-bennes partent en fumée.

Le «système Dassault» en filigrane dans le dossier

Ce jeudi et vendredi, l'affaire de la guerre des déchets dans l'Essonne est examinée devant la cour d'appel de Paris. Un dossier qui met en lumière l'entreprise LG environnement dont la réussite s'inscrit dans les années du règne de Jean-Pierre Bechter, successeur de 2009 à 2020 à la mairie du milliardaire Serge Dassault. L'ancien bras droit a été condamné il y a un peu plus d'un mois à deux ans de prison ferme pour achats de votes et financement illégal de campagne électorale.

Pourquoi cette entreprise de Corbeil se retrouve dans le collimateur de la justice ? Il faut remonter à sa création en 2010. Elle est alors composée, selon le patron de la holding, de « jeunes de quartier parrainés par Serge Dassault et Jean-Pierre Bechter ». Parmi les nombreux supporters du maire, il

Il y a notamment Rachid T., qui fait partie des trois hommes à comparaître à nouveau à partir de ce jeudi.

En 2010, il avait participé à la campagne municipale ayant abouti à la victoire de Jean-Pierre Bechter (LR). En rétribution de ses « services », Rachid T. devait toucher la coquette somme de 100 000 euros. Somme qu'il n'a jamais vue. Il avait alors dénoncé le « système Dassault » mis en place pour acheter les votes. Peu après, en 2013, il avait été victime d'une tentative d'homicide en lien, dit-il, avec les pratiques électoralistes.

En tout cas, LG environnement se fait vite une place dans le cercle très fermé des sociétés s'occupant de la collecte des déchets dans l'Essonne. Selon un autre dirigeant d'ESG, son entreprise commence à perdre de plus en plus de marchés publics à partir de 2013. Veolia, puis la Sepur, raflent la mise avant de sous-traiter à LG environnement. La boîte des jeunes de Corbeil atteint en 2014 un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros pour 307 000 euros de bénéfice.

Un adjoint au maire en renfort

Le 1er janvier 2016, elle est même renforcée par l'arrivée d'un nouveau responsable commercial qui n'est autre que Jean-François Bayle, le cinquième adjoint au maire. L'élu, payé 2000 euros bruts par mois plus les commissions, cherchait à valoriser ses compétences dans le domaine des déchets, dira-t-il aux policiers lors de son audition. « J'y travaillais à mi-temps, nous confie-t-il. Je m'occupais des certifications ISO de l'entreprise. C'était une boîte qui ne me paraissait pas poser de problème. »

Pourtant, en première instance en juillet dernier, sept hommes, tous plus ou moins liés à cette entreprise, avaient été condamnés. Il y a la bande de copains de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne), recrutés (de 60 à 100 euros seulement par personne) pour l'opération commando à Wissous mais aussi, pour certains, pour un incendie similaire survenu encore plus tôt dans une autre filiale d'ESG, à Rambouillet, dans les Yvelines. Ils ont écopé de peines allant jusqu'à deux ans ferme avec mandat de dépôt. Aucun n'a fait appel. D'autres jeunes, mineurs, soupçonnés d'avoir participé à ces « avertissements », doivent comparaître plus tard devant un juge des enfants.

Au-dessus d'eux, Moktar A., salarié de LG environnement, et le fameux Rachid T., qui « rendait service » à cette société, ont été condamnés à 5 ans

ferme pour les incendies mais aussi pour association de malfaiteurs. Ce sont eux, d'après l'accusation, qui ont organisé les opérations commandos avant d'y participer. Ils ont tous les deux fait appel. Le premier assure depuis le début qu'il n'a rien à voir avec cette affaire. Deux des adolescents l'ont mis en cause devant la police avant de se rétracter. Le deuxième semble coincé avec son ADN sur un tissu ayant servi de mèche. Cela ne l'empêche pas de nier.

Les enquêteurs échouent à remonter jusqu'aux commanditaires

Pour les incendies, les enquêteurs, dirigés par le juge Jean-Michel Gentil, figure de la lutte contre la criminalité organisée, n'ont pas réussi remonter le fil plus loin. Ils n'ont jamais pu établir que les expéditions contre ESG étaient commanditées par LG Environnement, son concurrent de Corbeil.

Les trois dirigeants n'ont donc été accusés et condamnés que pour le « coup de pression » dans le bureau du président de la Holding. Des peines sous bracelet électronique pour le « responsable d'exploitation » et pour l'armoire à glace « responsable qualité ». Le patron supposé de l'entreprise a écopé d'un an avec sursis mais il a été relaxé du chef d'association de malfaiteurs.

Le parquet, sans doute frustré de ne pas pouvoir l'incriminer davantage, avait requis huit ans ferme. Il a fait appel. C'est le troisième prévenu à comparaître en appel à partir de ce jeudi. Certes, concernant le succès de LG environnement, il y avait de quoi « s'interroger sur l'absence initiale de matériel professionnel (*NDLR : deux camions-bennes*) et d'investissements », comme s'est étonné le tribunal. Mais rien de répréhensible.

Le seul véritable souci de la société, c'était Philippe Sorel, le « vieux fou », comme l'a surnommé Maka le colosse. Pas question pour le chef d'entreprise de se laisser faire. Le 16 novembre 2016, un de ses nombreux recours finit par casser le marché décroché par la Sepur pour la propreté de Savigny-sur-Orge (Essonne). Deux jours plus tard, 12 camions du site ESD de Rambouillet (Yvelines) sont brûlés ou endommagés. Un an jour pour jour après cette affaire, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), sur un autre site du groupe, quatre camions partent en fumée lors d'un incendie volontaire.

«On n'est pas énarques»

« Le préjudice financier de mon client a été très important (*plus de trois millions d'euros*), souligne l'avocate de Philippe Sorel. Des méthodes de voyou ont été employées pour régler des problèmes de concurrence ».

Lors du coup de pression du 6 mars 2017, le « vieux fou » avait déposé un nouveau recours, concernant un marché obtenu par la Sepur à l'échelle de toute l'agglomération. « Tu ne vas pas foutre le bordel, lui aurait dit Mahmoud M., selon Philippe Sorel. Tu as déposé plainte à l'EPT 12. Je ne vais pas payer 2000 euros d'avocat. » Pour l'intéressé, cette « visite » avait pour but de « comprendre la nature du recours ». Et de résumer : « Je comprends qu'on soit directeurs d'entreprises. Mais on travaille dans les déchets, la poubelle. On n'est pas des énarques. »

La société LG Environnement est toujours active. Elle a toujours des marchés, y compris à Corbeil-Essonnes.